



LA COMMUNE DE PIPRIAC

Recrute pour son accueil de loisirs

**1 animateur pendant les mercredis à compter du 6 décembre 2023
(H/F)**

L'accueil de loisirs de Pipriac recrute :

Nous recherchons un(e) animateurs/trice qui peut intégrer notre équipe tous les mercredis à compter du 6 décembre 2023

La commune de Pipriac (3 800 habitants) recrute 1 animateur qui aura pour mission de participer à l'éveil des enfants de 2 ans et demi (scolarisés) à 13 ans par la mise en œuvre de projets d'animation et de démarches pédagogiques tout en étant garant de leur sécurité morale, physique et affective.

MISSIONS :

Sous la responsabilité du responsable de la structure, vous intégrerez une équipe d'animation composée d'une dizaine d'animateurs. Il s'agira d'accueillir les enfants sur la structure, et de proposer et mener des activités en adéquation avec les envies des enfants et les thématiques préalablement définies avec l'équipe :

- Vous animez des activités variées et cohérentes en prenant en compte les caractéristiques du public accueilli.
- Vous réalisez les projets d'animation et d'activités.
- Vous êtes à l'écoute des enfants et de leurs besoins.
- Vous animez la vie quotidienne.
- Vous appliquez la réglementation en vigueur au sein des Accueil Collectifs de Mineurs (ACM).
- Vous participez activement aux réunions d'équipe et du service.
- Vous participez aux événements locaux en lien avec l'enfance.
- Vous prenez soin du matériel mis à disposition (rangement, inventaire, nettoyage...).
- Vous veillez à la bonne hygiène des locaux.

PROFIL : Animateurs/trices diplômés, ayant un BAFA ou équivalence (ex : CAP petite enfance). Néanmoins, les profils de stagiaires et de non diplômés seront également étudiés.

SAVOIR-ETRE :

- Être polyvalent : l'animation exige de savoir-faire plusieurs choses, comme animer un groupe, mais également savoir échanger avec les familles, être capable de changer un enfant ...
- Avoir une capacité à s'adapter : l'animation requiert de s'adapter en permanence. Il faut savoir s'adapter au public en face de soi, mais également à l'environnement dans lequel on évolue, et aux moyens dont on dispose.
- Être patient et tolérant : Être animateur, c'est faire preuve de patience et de sang-froid. Certains enfants dans leur développement ont besoin de trouver les limites du cadre qu'on leur pose. Il faut être capable d'y répondre calmement, l'énerverment ne menant à rien. Tous les enfants ne se développent pas de la même façon et à la même vitesse. Il faut donc être patient pour que chacun puisse trouver sa place.
- Être à l'écoute : Être animateur, c'est également être à l'écoute des autres. Être à l'écoute des besoins des enfants est primordial. Les enfants doivent pouvoir faire confiance aux animateurs, et être à l'écoute en est une étape. De plus, être à l'écoute permet de régler des problèmes avant qu'ils n'exploient, et permet de rassurer l'enfant.
- Être capable de travailler en équipe : Il est absolument vital pour un animateur de savoir travailler avec ses collègues. Être animateur, c'est être amené à animer certains temps à plusieurs. Il faut également avoir conscience que tout ce qui se passe entre les animateurs détend sur les enfants. On ne peut pas être amis avec tout le monde, mais savoir travailler efficacement en équipe dans une ambiance positive est plus appréciable.

DUREE DE TRAVAIL ET REMUNERATION :

- Rémunération horaire sur grille indiciaire
- Type de contrat : CDD
- Temps de travail journalier : 9h25

Il s'agit d'un accueil de loisirs sans hébergement : il n'y a pas possibilité de dormir sur place.



CANDIDATURE : adresser lettre de motivation et CV à Monsieur le Maire – 13, place de la Mairie – 35550 PIPRIAC ou par mail à l'adresse suivante : ressourceshumaines@mairie-pipriac.fr
Renseignements complémentaires sur le poste et les missions : accueildeloisirs@mairie-pipriac.fr

Date limite de dépôt : 05/12/2023